

Semaine wallonne

Air-Climat-Énergie

Du 17 au 25/11 2018



Wallonie

FACILITATEUR
URE

Le Service du Facilitateur Energie pour l'Industrie de la Wallonie vous invite à la conférence

Retour d'expérience d'une comptabilité énergétique chez AGC Automotive à Fleurus Mercredi 21 novembre de 9h à 12h30

AGC Automotive est leader mondial dans le vitrage automobile pour les véhicules neufs. Son site de production de Fleurus a démarré sa réflexion énergétique en 2006 en adhérant aux accords de branche visant à l'amélioration de l'efficacité énergétique. Un plan d'action ambitieux a été proposé et mis en place pour la période 2005-2020. Il a permis d'engranger plus de 20% d'amélioration.

Comment mesurer son amélioration ? Comment fiabiliser ses données ? Comment fiabiliser son modèle énergétique ? Quels sont les coûts de son plan de comptage et quels sont les résultats en cours ? Voici quelques questions pour lesquelles la conférence se promet d'apporter des réponses.

Où AGC Automotive Europe
Rue du Marquis – 6220 FLEURUS
[Plan d'accès](#)

Coût Pris en charge par le Service Public de Wallonie (DG04)

Inscription Obligatoire avant le 16 novembre 2018 [ici](#)

Le nombre de places est limité à 45.

Vêtement de sécurité obligatoire (chaussures, lunettes et chasuble fluo jaune)

Renseignements et contact

Facilitateur Energie
0800 / 97 333
jbv@facilitateur.info

Programme :

8h45	Accueil des participants	
9h	Les accords de branche : un contrat énergétique win-win	Emilie BUTAYE Head of sustainability department INDUFED
9h30	Présentation de AGC-Automotive : de l'audit énergétique à la comptabilité énergétique	Baudouin Dierickx Energy & Utility Manager AGC Automotive
10h15	Pause	
10h30	Mise en place de la comptabilité énergétique chez AGC-Automotive	Stéphane Denorme Gérant Bef4U
11h15	Visite de l'entreprise	Baudouin Dierickx Stéphane Denorme
12h30	Verre de l'amitié	

Cette conférence est organisée avec la collaboration de:



La participation à la conférence est soumise à l'accord des organisateurs.

Le Service du Facilitateur Energie Industrie de la Wallonie est assuré par :

